

COMMUNICATION DE M. MARCEL DE PUYDT.  
EMPLACEMENTS D'HABITATIONS PRÉHISTORIQUES  
EN HESBAYE.

COMPTE RENDU DE FOUILLES PRATIQUÉES AVEC MM. DAVIN-RIGOT  
ET HERMAN DAVIN, AU GISEMENT DU VICINAL.

Dans la communication faite le 30 mai 1904 <sup>(1)</sup>, nous avons désigné sous le nom de gisement du Vicinal, le sixième groupe de fonds de cabanes néolithiques découvert en Hesbaye par M. Davin-Rigot.

Aujourd'hui, nous présentons à la Société le compte rendu de fouilles exécutées au mois d'août 1906, dans des terres situées à l'extrémité de la commune de Tourinne-la-Chaussée et reprises au cadastre sous les nos 42i, 42f et 42m, lieu dit Campagne des Tombes <sup>(2)</sup>.

---

<sup>(1)</sup> *Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XIII, n° 4, p. 11.

<sup>(2)</sup> La parcelle n° 42f, d'une superficie de 41 ares, appartient à M. Désiré Fabry, lequel a, de la façon la plus aimable, facilité nos recherches dans ses propriétés. Il mérite nos vifs remerciements, de même que M. Lambert Boux, son voisin, à la bienveillance duquel nous aurons encore recours.

### SITUATION.

Les terrains explorés sont situés à l'angle de la chaussée romaine et du chemin d'Omal à Huy; le détail de leur configuration est donné au plan, figure I.

L'aspect du sol ne présente rien de particulier en cet endroit. Il est certain que l'agglomération s'étend sous le jardin longeant la voie ferrée et dans les champs adjacents dont l'état des cultures ne permettait pas l'exploration.

Les fragments de poterie apparaissaient à une faible profondeur et le contenu des fosses ou foyers a dû souvent être entamé par la bêche ou la charrue. D'après M. Fabry, de mémoire d'homme, la campagne était connue comme riche en pierres à feu et nombre d'habitants y ont, avant nous, recueilli des éclats de silex taillés, pour battre le briquet.

### AGE DU GISEMENT.

D'après les sondages, il était permis de se croire exclusivement en présence de fonds de cabanes analogues à ceux d'Omal ou de Tourinne décrits antérieurement; mais des recherches plus approfondies ont démontré l'existence de deux groupes d'habitations préhistoriques.

L'un est néolithique et correspond à l'*Omalien* de la classification de M. Rutot; les restes en ont été constatés aux emplacements n<sup>os</sup> I à VIII du plan, figure 1, et sont repris aux n<sup>os</sup> IX et X de l'inventaire. Il est éloigné de 450 mètres du Village des Tombes (1).

Le second groupe est caractérisé par une réunion d'emplacements avec foyers ou amas de résidus domestiques désignés au plan sous les lettres A à F (carrés noirs) et qui sont postérieurs, incontestablement, à l'introduction des métaux. Cette agglomération inédite pourrait se rattacher aux sépultures à incinération du premier âge du fer, signalées dans la sablière de M. Ferrette (2). La dite nécropole est située à environ 250 mètres du lieu des fouilles de 1906, dont les produits sont brièvement analysés au double inventaire qui va suivre.

---

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XXI, mémoire I.

(2) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XXI, mémoire I, p. 19, note 1.

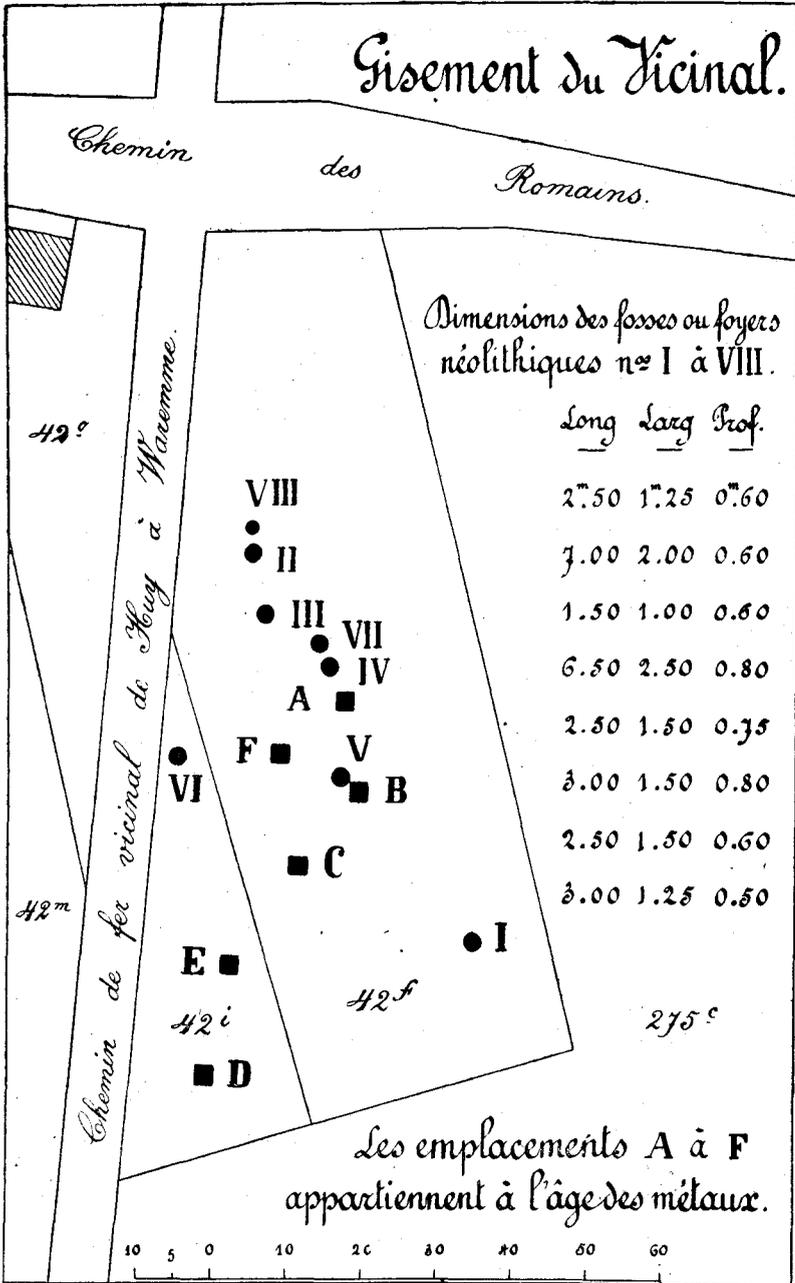


FIG. I.

OBJETS NÉOLITHIQUES.

Fosse ou foyer n° 1.

*Silex* : 1 grattoir, 1 lame portant les marques de son utilisation ; 12 éclats et divers déchets.

*Poteries* : 21 fragments et 3 petits débris ornementés avec dessins presque effacés sur deux exemplaires.

*Matières diverses* : 2 fragments de grès dont un avec trace d'usure.

Fosse ou foyer n° II.

*Silex* : 4 grattoirs. L'emplacement constituant une espèce d'atelier, les lames régulières étaient rares, mais les déchets et blocs informes n'ont pu être comptés ; leur volume peut approximativement être évalué à un demi-mètre cube, d'après M. Davin.

A remarquer plusieurs silex craquelés par l'action du feu.

*Poteries* : 5 fragments paraissant appartenir à un même vase ornementé, en pâte fine ; 2 fragments d'un col de pot avec dessins ; 9 fragments avec dessins ; 3 fragments, dont deux avec mamelons, appartenant à un ustensile en terre grossière ; 2 débris d'un mamelon transpercé ; 10 fragments du bord d'une poterie ; 5 mamelons et plus de 120 débris de poteries grossières.

*Matières diverses* : 1 fragment de meule mesurant 0<sup>m</sup>14 sur 0<sup>m</sup>12 de large ; 1 fragment d'oligiste brut, long de 0<sup>m</sup>095 ; 1 débris de schiste et 2 fragments de grès. Le tranchant d'une espèce d'herminette en quartzite, polie avec soin ; largeur : 0<sup>m</sup>06, épaisseur : 0<sup>m</sup>027. Cet outil intéressant est brisé au milieu et sa cassure paraît fraîche quoique antérieure à nos fouilles. Elle pourrait provenir du choc d'un instrument aratoire, vu la faible profondeur où elle a été recueillie.

En frontispice de ce mémoire sont reproduits, d'après un cliché dû à la bienveillance de M. le Dr Joseph Grenson, les fragments précités de meule et d'herminette ainsi qu'une tablette d'oligiste poli provenant du n° IX.

**Emplacement n° III (?)**

Deux fragments [d'un pot à fond plat en pâte grossière; leur réunion a permis la reconstitution donnée figure 2; cette pièce pourrait aussi dater de l'âge des métaux. Vingt fragments divers dont six ou huit appartiennent au même récipient en pâte grossière. Un tesson avec dessin analogue à celui observé dans la nécropole d'Omal (sablonnière Ferrette).

L'emplacement ne semble pas avoir constitué un foyer néolithique malgré les quelques silex mis au jour. Il y a eu mélange de dépôts archéologiques, en tous les cas, puisque deux minuscules débris de poterie romaine, dite samienne, ont été rencontrés sous le sol arable, dans des terres mêlées à des tessons préhistoriques.

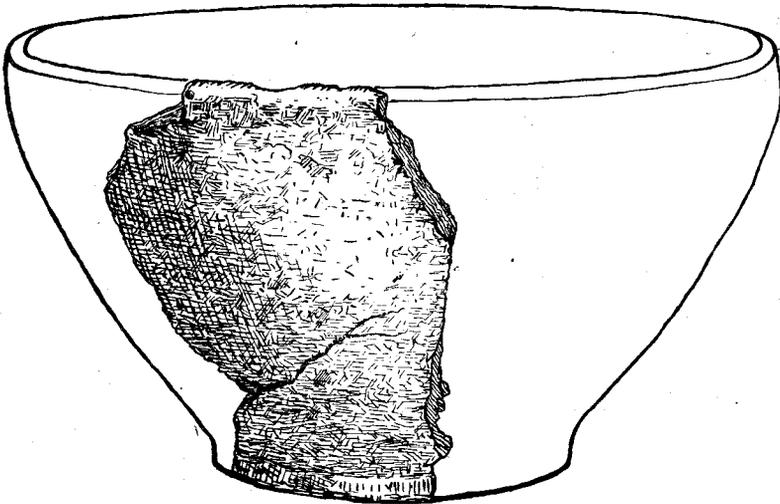


FIG. 2.

**Fosse ou foyer n° IV.**

*Silex* : 1 nucléus ayant servi de percuteur; 2 grattoirs; 2 lames retouchées; 6 lames et 6 débris divers.

*Poteries* : 1 fragment de mamelon transpercé et une vingtaine de débris de poteries grossières dont 7 fragments avec mamelons; 17 fragments d'un même vase ornementé, pâte fine; 13 fragments d'une poterie à dessin paraissant provenir du même objet; 5 frag-

ments d'un même vase ornementé; 2 fragments appartenant au même pot; 2 fragments d'une autre poterie; 29 fragments de diverses poteries fines à dessins et 4 autres débris.

*Matières diverses* : 1 fragment d'oligiste; 1 fragment de schiste et 1 morceau de grès paraissant travaillé par l'homme; 2 cailloux roulés et 1 bloc de terre avec éclats d'ossements brûlés, probablement indéterminables.

**Fosse ou foyer n° V.**

*Poteries* : 1 fragment, pâte rose à dessin; 4 fragments d'un même vase; 12 fragments en pâte grisâtre ou noire, ornementée; 3 fragments d'un bord de poterie; 34 fragments divers; 1 mamelon de forte dimension; 3 un peu moins gros, paraissant appartenir au même ustensile, et 1 débris d'un autre mamelon.

Le bol (fig. 3), reconstitué dans toute sa vérité archéologique grâce aux dix fragments recueillis. La poterie repose mal sur sa base et est irrégulière. Hauteur : 0<sup>m</sup>085; diamètre : 0<sup>m</sup>19.

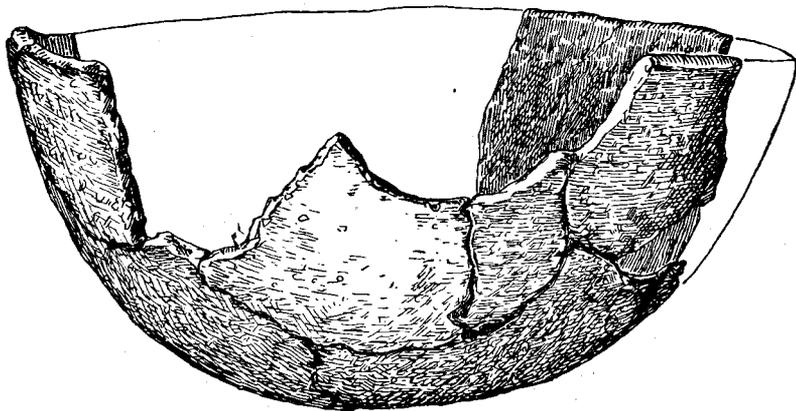


FIG. 3.

La pièce la plus marquante est une petite coupe dont 13 fragments ont permis de donner, avec certitude, le croquis de l'ensemble du dessin reproduit figure 4. Hauteur : 0<sup>m</sup>08; diamètre à l'orifice : 0<sup>m</sup>105.

*Silex et matières diverses* : Quelques éclats et déchets de silex;

2 petits fragments de grès et des débris de bois orûlé mieux conservés que dans les autres foyers.

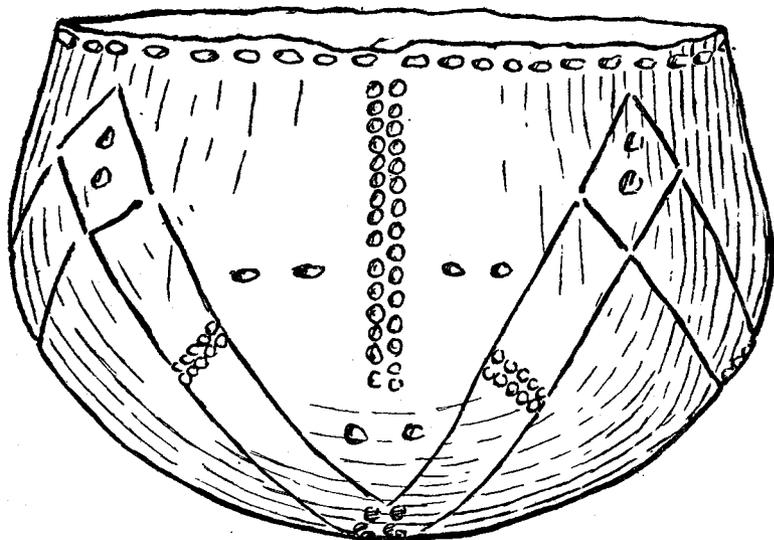


FIG. 4.

**Fosse ou foyer n° VI.**

*Silex* : 4 grattoirs; 3 lames retouchées sur une seule face, la plus longue, mesurant 0<sup>m</sup>06, est un outil aux arêtes adoucies ou écrasées par l'usage à son extrémité; les deux autres pièces rappellent les perceurs; 1 outil indéterminé formé d'une lame épaisse longue de 0<sup>m</sup>09; 25 couteaux ou lames dont plusieurs montrent des traces d'usure et, parfois, sont dentelées comme des scies; 72 lames ou éclats de dégagement et divers déchets.

L'instrument reproduit (fig. 5) est constitué d'une lame retouchée avec soin sur une seule face et a son extrémité légèrement recourbée. Longueur : 0<sup>m</sup>108; épaisseur maxima : 0<sup>m</sup>011. Cette pièce porte des traces d'utilisation.

*Poteries* : 20 fragments; 3 mamelons; 9 fragments de bords de vases, parmi lesquels six proviennent du même récipient; environ 60 tessons dont une notable partie de fractures identiques; 25 fragments ornementés dont plusieurs appartiennent aux corps de mêmes poteries avec dessins en creux. Un tesson est percé d'un

trou sur le col; deux autres portent de légers mamelons dont l'un est transpercé.

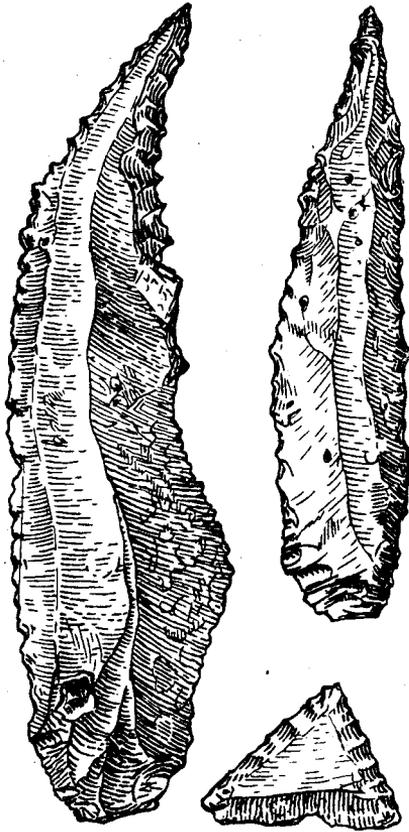


FIG. 5 à 7.

*Matières diverses* : 2 fragments d'oligiste et 3 débris de grès.

Le petit silex triangulaire reproduit (fig. 7) à la grandeur réelle, provient des fonds de cabanes, bien que recueilli en dehors des foyers.

#### Fosse ou foyer n° VII.

*Silex* : 2 grattoirs; 1 couteau ou scie avec trace d'usure; 1 lame épaisse et irrégulière de 0<sup>m</sup>095, retouchée sur un côté comme un racloir, et une vingtaine de lames ou éclats; 1 marteau ou broyeur de 0<sup>m</sup>084 de hauteur, ayant beaucoup servi, vu le poli des arêtes.

*Poteries* : 2 tessons ornements et quelques débris grossiers.

**Fosse ou foyer n° VIII.**

*Silex* : 8 lames; 1 éclat triangulaire avec retouches; 1 nucléus et plusieurs débris.

*Poteries* : 29 fragments; 1 anse ou mamelon transpercé; 1 partie d'une anse de même espèce et 2 mamelons; 4 fragments appartenant à un vase en pâte fine et ornementée, ainsi que 8 autres tessons avec dessins et deux petits mamelons.

Cet emplacement, mal délimité, se rattache au n° 11.

**Fosse ou foyer n° IX.**

*Silex* : 15 grattoirs dont deux brisés; espèce de grattoir long de 0<sup>m</sup>061, avec traces d'utilisation ou retouches; 3 lames ayant servi à couper ou à scier, et l'outil (fig. 6), avec retouches sur tous les bords, dont l'extrémité, qui semble avoir servi à percer ou forer, présente des arêtes polies par l'usage; 1 marteau ou broyeur long de 0<sup>m</sup>12, le plus beau spécimen du genre rencontré, et divers éclats de rebut.

*Poteries* : 34 fragments en terre grossière, dont plusieurs ont 0<sup>m</sup>015 d'épaisseur; 1 anse et 2 fragments d'un pot en terre assez fine; 27 fragments à dessins variés, dont un avec mamelon transpercé d'un trou de suspension.

*Matières diverses* : 1 briquette d'oligiste longue de 0<sup>m</sup>035, polie sur toutes ses faces et fort caractéristique. Elle figure, en frontispice, posée sur le fragment de meule dormante.

Cet emplacement d'habitation n'a été que partiellement exploré. Il contenait des accumulations de terres rougies par le feu et s'étendait sous une propriété qui sera ultérieurement visitée.

**Fosse ou foyer n° X.**

*Silex* : 25 lames ou éclats et débris divers.

*Poteries* : Environ 35 fragments dont un avec mamelon; 1 anse; 5 fragments du bord d'une poterie en terre assez fine et 3 petits tessons avec dessins.

*Matières diverses* : 1 débris de meule en grès.

### EMPREINTES DE GRAINES.

Nous avons la certitude de posséder deux tessons avec empreintes en creux de l'épillet d'un *triticum*, identiques à celles reconnues l'an dernier par M. G.-F.-L. Sarauw et nous-même (1). D'autres échantillons paraissent aussi déterminables; mais n'ayant pas l'expérience de notre savant collègue de Copenhague, nous réservons aux spécialistes l'examen définitif de toutes nos poteries, en constatant simplement ici que les habitants du gisement du Vicinal cultivaient le grain comme leurs voisins de l'Épinette dont ils étaient probablement contemporains.

### ANALYSE DE CHARBONS DE BOIS NÉOLITHIQUES.

Les traces de bois brûlé se rencontraient un peu partout. Une douzaine de charbons de bois recueillis dans de bonnes conditions au foyer n° V ont été soumis à l'examen de M. Gravis, professeur à l'Université de Liège; nous remercions vivement le savant Directeur de l'Institut botanique d'avoir bien voulu adresser, à leur sujet, l'intéressant rapport suivant :

« Ces charbons ont la consistance et l'aspect des braises de boulangerie. Les plus gros morceaux mesurent 3 centimètres de longueur, sur 2 environ de largeur et d'épaisseur. On y reconnaît aisément les directions transversale, radiale et tangentielle du bois. A l'œil nu, on distingue déjà nettement les couches annuelles, de grands vaisseaux et quelques grands rayons; on y voit aussi les craquelures radiales résultant de l'action du feu. Il m'a paru immédiatement que ces charbons proviennent de bois de chêne (*Quercus Robur L.*).

» L'examen microscopique, fait au moyen de préparations de divers genres, a pleinement confirmé cette première détermination. Quelques fragments ont été inclus dans la celloïdine et coupés au rasoir; d'autres ont été inclus dans du baume de Canada et usés en plaques minces sur une lame de verre dépoli couverte d'émeri; d'autres enfin ont été étudiés à l'aide d'un microscope spécial construit par Zeiss à l'usage des tanneurs. Ce microscope permet l'examen des corps opaques au moyen de la lumière réfléchie à leur surface. L'objet est, à cet effet, éclairé par un miroir concave qui entoure l'objectif lui-même.

---

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XXV, 1906.

» On peut examiner une surface unie obtenue par usure sur du papier à l'émeri et lavage dans de l'alcool fort. La structure est cependant plus visible quand on peut observer une surface de cassure fraîche, choisie aussi plane que possible. Ces surfaces doivent être examinées dans l'air, sans recourir au montage dans un liquide, dans la gélatine glycéinée ou le baume de Canada.

» Ces divers genres de préparations ont, tous, leurs avantages et leurs inconvénients. En les combinant, on arrive à reconnaître parfaitement tous les caractères du bois de chêne : deux sortes de rayons, les uns larges et longs, les autres étroits et courts ; couches annuelles très distinctes, mesurant généralement 2 à 3 1/2 millimètres ; vaisseaux larges et rapprochés dans le bois du printemps ; vaisseaux beaucoup plus étroits et disséminés dans le bois d'été.

» La courbure des zones annuelles est peu accentuée, ce qui démontre que les charbons que j'ai pu examiner proviennent du tronc ou des grosses branches d'arbres de grande taille.

» L'examen par réflexion à l'aide du microscope spécial de Zeiss est particulièrement intéressant. En éclairant l'objet convenablement, on voit briller, sur un fond noir, un délicat réseau blanc. Ce réseau dessine admirablement le contour des vaisseaux, des fibres et des cellules constituant les rayons. Je le crois formé par la cendre blanche des cloisons primaires (lames mitoyennes), les membranes secondaires étant transformées en charbon noir tout à fait opaque. Ce serait une preuve nouvelle et bien curieuse de la différence de composition chimique existant entre les cloisons primaires et les membranes secondaires des cellules végétales.

» Un des morceaux me retint plus longtemps : je crus d'abord qu'il appartenait à une autre essence d'arbre. Il se distingue, en effet, des autres échantillons par la largeur extraordinaire de la zone annuelle (la seule visible en entier dans le morceau) qui mesure un peu plus de 7 millimètres, et aussi par la disposition très éparpillée des vaisseaux d'été plus gros que d'ordinaire. J'ai rencontré partout des particularités à peu près semblables dans une braise de chêne actuel, en dedans de zones étroites et normales. On sait, d'ailleurs, que la largeur des zones ligneuses annuelles de nos arbres varie notablement d'une année à l'autre et qu'elle est grandement influencée par les conditions climatiques.

» Je crois donc que les échantillons que j'ai examinés peuvent tous être considérés comme provenant du chêne rouvre (*Quercus Robur L.*), qui est commun encore aujourd'hui dans notre pays.

» (Signé) A. GRAVIS. »

INVENTAIRE DES PIÈCES RECUEILLIES AUX EMPLACEMENTS  
A à F DU PLAN, FIG. I.

**Emplacement A.**

Deux fragments d'une poterie noire bien lissée, provenant d'un vase à rebord d'un travail soigné et de forme caractéristique, comme l'indique le croquis (fig. 8), reproduit à la moitié de la

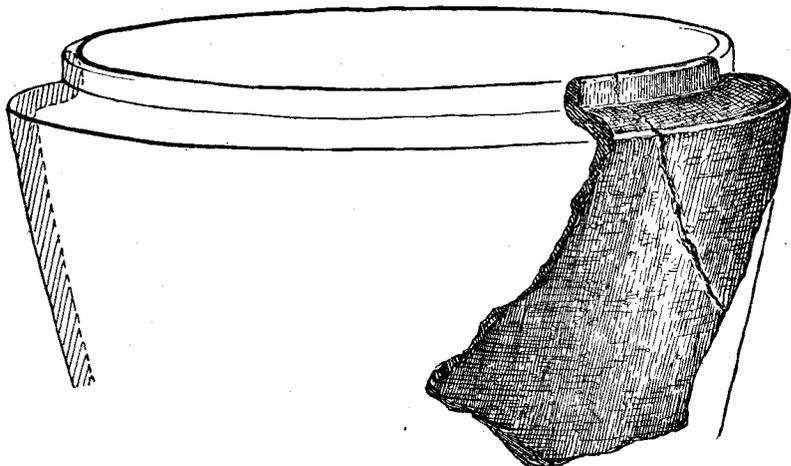


FIG. 8.

grandeur réelle, approximativement calculée d'après sa reconstitution; 1 débris du fond plat d'une poterie en terre rougeâtre, épaisse et grossière; 1 fragment et une partie du bord d'un vase en terre rougeâtre et grossière; 2 tessons épais à peu près noirs. Une rondelle en terre cuite, espèce de perle ou fusaiöle, dont les croquis (fig. 9 et 9<sup>bis</sup>) donnent une idée suffisante. La face non dessinée est légèrement creuse.

**Emplacement B.**

Quatre fragments d'une espèce de plateau à petit rebord, pâte assez fine, rougeâtre, dont un croquis est donné (fig. 11) au tiers environ de la grandeur réelle, calculée approximativement d'après une reconstitution par le dessin, indiquée sans garantie et comme simple possibilité; 2 fragments du bord d'un pot, pâte noirâtre;

3 autres provenant du bord d'une poterie rougeâtre relativement fine; 1 partie du fond plat d'un vase et une trentaine de tessons divers, d'aspect grossier; la rondelle en terre cuite représentée de face et de côté (fig. 10 et 10<sup>bis</sup>) à la grandeur réelle. Cette pièce,

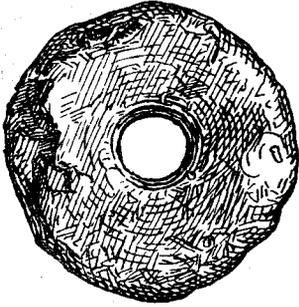


FIG. 9 et 9bis.

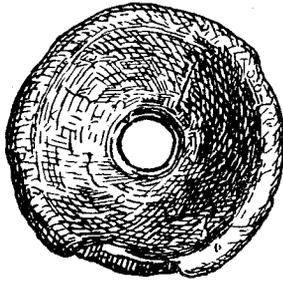
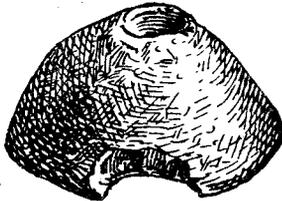
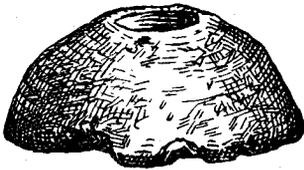


FIG. 10 et 10bis.



d'un ton rouge brun, confectionnée sans l'aide du tour comme la première rencontrée, en diffère par le creux profond de l'une de ses faces. L'objet mesure 0<sup>m</sup>037 de diamètre, 0<sup>m</sup>03 de hauteur sur le bord et 0<sup>m</sup>014 de hauteur à l'orifice du trou central.

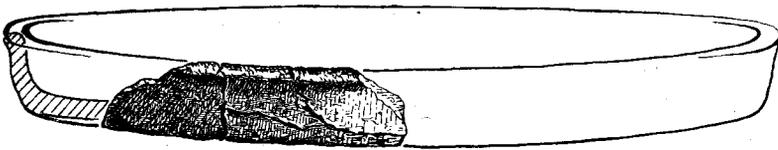


FIG. 11.

#### Emplacement C.

Sept fragments d'un même vase orné d'une suite de creux sur le bord; 1 fragment d'une poterie grossière avec série de creux sur le corps du vase et un fragment marqué d'une ligne; 2 fragments

d'une espèce de plat, pâte noirâtre, fine et bien lissée; 3 fragments d'un même ustensile et 80 à 90 débris divers de poteries grossières; 6 fragments d'un vase en terre fine, sableuse, d'un ton brun-rouge, qui ont permis la reconstitution d'une vérité indéniable (fig. 12).

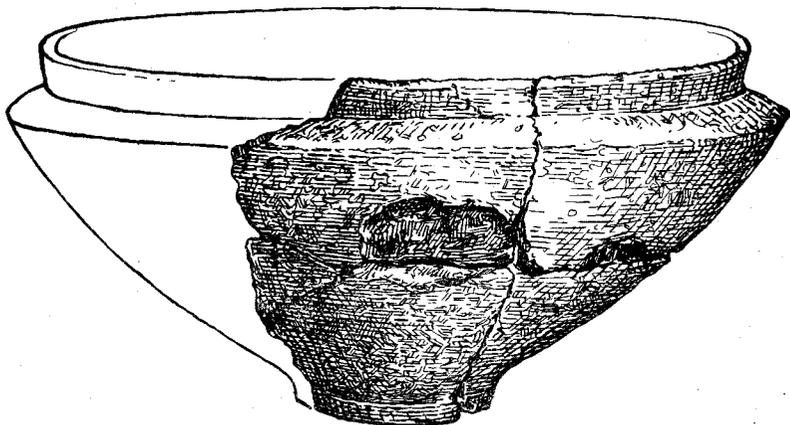


FIG. 12.

Cette pièce, dont le type se rencontre pour la première fois dans nos fouilles, ne manque pas d'élégance.

Diamètre à l'orifice : environ 0<sup>m</sup>13; hauteur : 0<sup>m</sup>065; diamètre du fond : 0<sup>m</sup>035 seulement.

Deux tessons avec traces d'empreintes végétales indéterminées; 2 petits blocs de terre cuite dont un doit constituer un reste de clayonnage; 2 débris de fer indéterminés, trouvés au milieu des terres et détritiques avec tessons préhistoriques.

#### **Emplacement D.**

Trois fragments du bord d'une poterie de pâte assez fine; 2 morceaux du fond plat d'un vase noirâtre; 1 fragment du bord d'un pot; 10 tessons devant appartenir à un ou deux mêmes vases de forte dimension, et 25 débris divers; 3 fragments d'un pot en terre rougeâtre avec dessins formés de lignes de creux longs de 0<sup>m</sup>006 en moyenne et espacées l'une de l'autre de 0<sup>m</sup>022, lignes formant cercles courant parallèlement au bord; 1 débris de fer indéterminable.

#### **Emplacement E.**

Un fragment de poterie noirâtre, pâte grossière, orné ou marqué d'une suite de creux sur le bord; 14 fragments de bords de poteries en terre assez fine; 25 tessons paraissant appartenir au même ustensile à fond plat et bord droit, extérieur rugueux; 12 fragments divers.

Un silex, 1 caillou roulé et 6 blocs de terre cuite constituant des débris de clayonnage.

#### **Emplacement F.**

Avec deux fragments de grès, 1 fragment de phyllade et 1 morceau de silex, il a été extrait : 1 tesson en pâte assez fine, ornée comme les urnes funéraires d'Omali (propriété Ferrette); 2 débris d'une poterie noire en terre fine et 1 fragment du fond plat d'un vase; 20 tessons grossiers à l'extérieur rugueux.

Parmi les petits blocs de terre rougie par le feu, s'en trouvaient deux paraissant détachés d'un clayonnage.

#### **OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS.**

*En ce qui concerne les poteries des fonds de cabanes néolithiques,* les fouilles pratiquées au gisement du Vicinal ont donné des variétés de dessins intéressantes à signaler, comme permettent d'en juger les excellents clichés faits par M. le Dr Joseph Grenson et reproduits planches I, II et III.

En les examinant, on est frappé de l'harmonieuse simplicité de plusieurs de ces combinaisons de lignes et de points marqués dans la pâte encore molle (avant la cuisson) et s'étendant parfois autour de légers mamelons arrondis.

Plus qu'ailleurs, nous avons ici rencontré des débris de vases en terre relativement dure et d'un ton rosé trop uniforme, semble-t-il, pour être uniquement le résultat du hasard de la cuisson.

Rappelons aussi que, s'il est aisé de reconnaître un tesson en terre fine néolithique à son faciès et ses dessins spéciaux, il en est tout autrement d'une catégorie de poteries grossières dont les fragments isolés se confondent facilement avec ceux d'époques moins anciennes.

*En ce qui concerne les objets en pierre,* les fouilles ont mis au jour, comme d'habitude, des pièces en grès, schiste, phyllade et oligiste

de mêmes qualité et structure que celles signalées au Village des Tombes.

L'herminette de la fosse II est une trouvaille intéressante parce qu'elle montre une fois de plus la présence d'un outil en roche dure, parfaitement poli, malgré l'absence de toute autre hache en silex ébauchée ou polie.

Les séries de lames et grattoirs mises au jour en 1906 ne diffèrent en rien des pièces recueillies antérieurement dans d'autres fonds de cabanes.

Quant aux déchets, nucléus ou blocs-matrices, ils abondaient, avons-nous vu, à l'emplacement n° II, lequel constituait un véritable petit atelier alimentant peut-être toute l'agglomération; il est prudent de formuler des réserves sur le nombre d'habitations, vu la pauvreté de diverses fosses qui pourraient n'avoir constitué que des amas de détritrus ou des restes de feu allumés et jetés hors de la hutte ou chaumière.

Aucune fosse n'avait l'aspect d'un puits d'extraction remblayé et n'a atteint les couches à silex naturels. Impossible encore de préciser l'endroit exact où les habitants du gisement du Vicinal pouvaient recueillir l'eau nécessaire aux besoins domestiques.

A ce propos, remarquons que jamais, dans nos comptes rendus de fouilles depuis 1886, il n'a été fait allusion à des réservoirs d'eau abandonnés, puis remplis par des détritrus; cette explication est rappelée dans de savants mémoires<sup>(1)</sup>, de même que l'hypothèse de chambres à provisions pour les fosses ou caves s'évasant en profondeur, phénomène observé par nous à Tourinne.

A notre avis, des excavations creusées dans le limon peu perméable de la Hesbaye ont pu avoir l'une ou l'autre destination, et les réservoirs néolithiques devaient, en petit, ressembler aux abreuvoirs actuels de nos agriculteurs. Il est impossible, au surplus, de rien certifier puisque le remplissage même des fosses constitue un problème délicat à élucider.

Dans les lieux habités où, comme à Latinne (gisement dit Cité Davin), la poterie était abondante et fabriquée sur place, on penserait volontiers aux « argilières » dont parle le savant archéologue danois<sup>(2)</sup>; cependant, nous avouons n'avoir jamais prévu cette

---

(1) SOPHUS MULLER, *Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord*, 1905-1906. — *Trouvailles de stations habitées*, p. 241, et autorités citées.

(2) SOPHUS MULLER, *loc. cit.*, p. 237.

hypothèse, plausible sans doute, parce que la terre provenant du creusement de l'assiette même des habitations pouvait amplement suffire aux besoins des potiers de notre pays, et que, d'autre part, le limon utilisable est facilement accessible partout.

Au surplus, nombre de points restent sans explication pour nous dans la question complexe de l'étude des fonds de cabanes hesbignons, et il ne faut pas s'en étonner puisqu'un maître illustre comme Sophus Muller, pour ne citer que lui, après avoir rappelé les trouvailles dans les stations habitées du Midi et du Nord, déclare qu'il s'agit ici, pour ainsi parler, de « questions internationales fort obscures et difficiles à débrouiller ».

N'en est-il pas de même pour nous? C'est, en tous les cas, inspirés par cet enseignement prudent que, dans une sphère d'action modeste et limitée, MM. Davin et nous-même avons fouillé le gisement du Vicinal en cherchant avant tout à constater des faits, malgré leur monotone aridité.

En terminant, constatons que la présence d'instruments néolithiques à côté de produits de l'âge des métaux, n'a fourni aucun renseignement spécial quant au plus ou moins d'ancienneté des industries, et rendons hommage au mérite de notre collaborateur, M. Davin-Rigot qui, après le gisement de l'époque du bronze de Lens-Saint-Servais (1), vient, grâce à ses persévérantes recherches, de mettre au jour pour la première fois, en Hesbaye, les restes d'emplacements habités à l'âge du fer, dont nous venons d'avoir l'honneur d'entretenir la Société d'anthropologie.

---

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XXV, 1906.

PLANCHE I

## EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

---

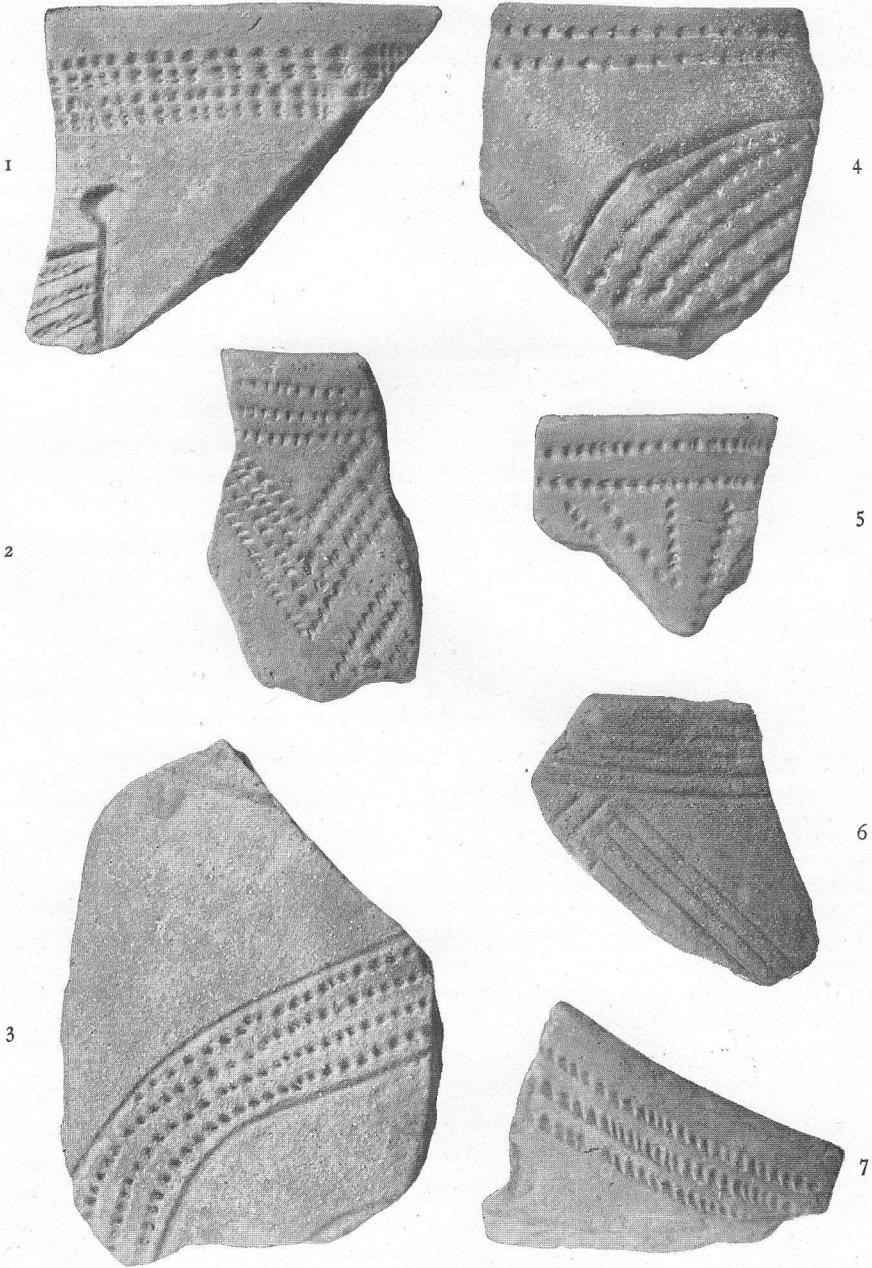
### GISEMENT DU VICINAL.

- FIG. 1. — Fragment d'un grand vase à surface noirâtre, usé sur les bords et laissant voir une pâte gris jaune. Épaisseur : 0<sup>m</sup>008. Diamètre approximatif d'après la courbure de l'orifice : 0<sup>m</sup>20. Fosse IV.
- FIG. 2. — Partie de vase de petites dimensions avec jolie ornementation au pointillé. Surface grisâtre. Épaisseur : 0<sup>m</sup>005. Fosse II.
- FIG. 3. — Partie du corps d'une poterie à surface gris jaunâtre; pâte fortement mêlée de grains de sable ou de paillettes brillantes dont la nature sera recherchée. Épaisseur : 0<sup>m</sup>006. Fosse V.
- FIG. 4. — Fragment d'une espèce de tasse ou poterie à faible renflement, pâte gris jaune à surface presque noire. Épaisseur : 0<sup>m</sup>005. Diamètre probable à l'orifice : 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>12. Fosse IX.
- FIG. 5. — Tesson à surface grisâtre décoloré sur les bords intérieurs. Épaisseur : 0<sup>m</sup>004. Fosse IV.
- FIG. 6. — Tesson à surface noire, pâte grisâtre. Dessin simple, d'un type rencontré dans tous les gisements. Épaisseur : 0<sup>m</sup>004. Fosse IV.
- FIG. 7. — Bord d'une poterie analogue au n° 1. Épaisseur : 0<sup>m</sup>004. Fosse IV.

---

Grandeur naturelle.

---



M. DE PUYDT

**GISEMENT DU VICINAL**

PLANCHE II

## EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

---

### GISEMENT DU VICINAL.

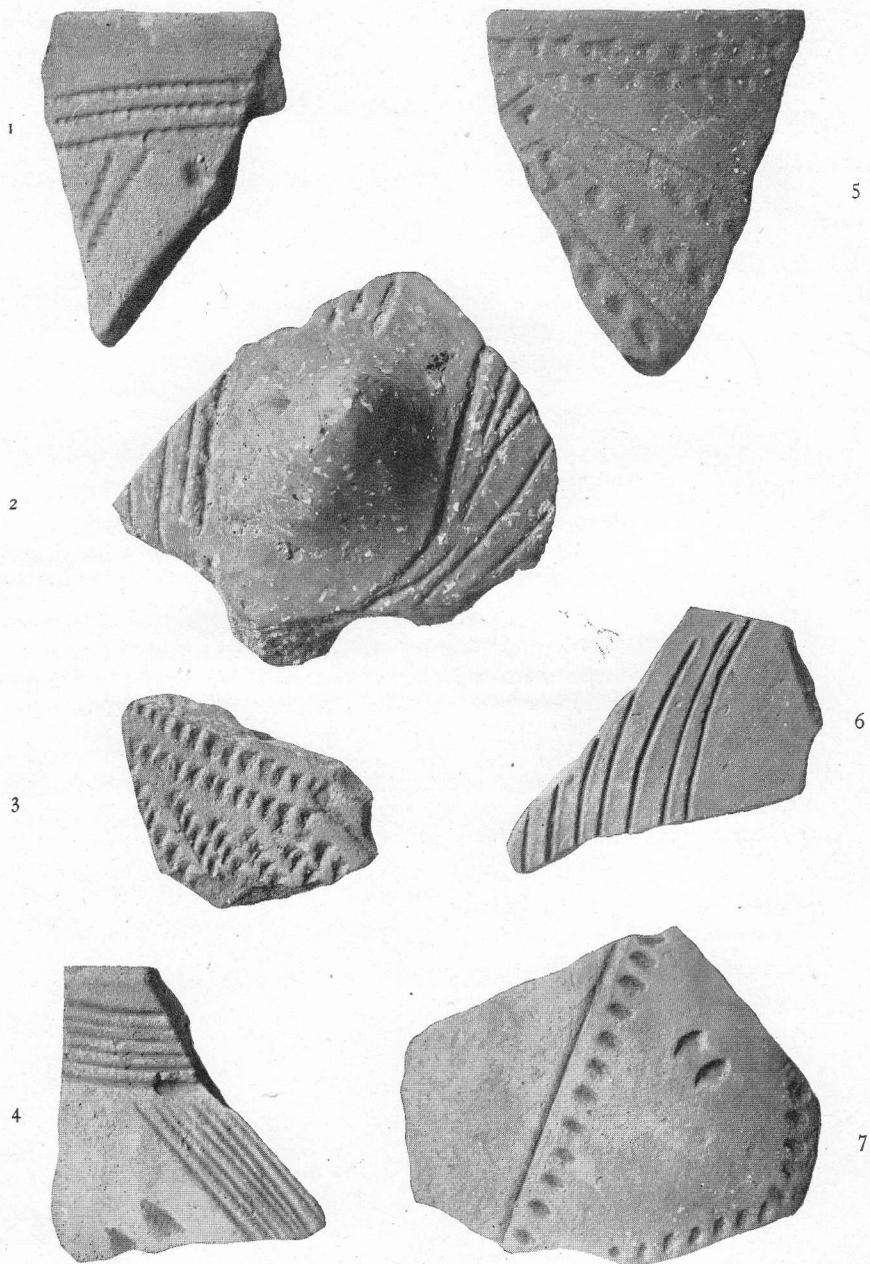
- FIG. 1. — Fragment de poterie, ornée le long du bord de trois lignes parallèles paraissant faites à la gradine ou au peigne. Épaisseur : 0<sup>m</sup>005. Fosse IV.
- FIG. 2. — Partie du corps d'une poterie à mamelon transpercé destiné à la suspension. Épaisseur : 0<sup>m</sup>005. Fosse IX.
- FIG. 3. — Variété de tesson ornementé. Épaisseur : 0<sup>m</sup>006. Fosse IV.
- FIG. 4. — Débris avec dessin simple et souvent rencontré. Épaisseur : 0<sup>m</sup>005. Fosse IV.
- FIG. 5. — Bord d'un vase à faible renflement, orné de lignes et de creux peu profonds d'une facture spéciale. Épaisseur : 0<sup>m</sup>004. Fosse IV.
- FIG. 6. — Débris avec entailles profondément marquées dans une pâte particulièrement dure et bien préparée. Épaisseur : 0<sup>m</sup>005. Fosse IX.
- FIG. 7. — Autre motif ornemental d'une poterie épaisse de 0<sup>m</sup>005 et noire à l'intérieur seulement. Fosse IX.

Les échantillons figures 1 à 6, comme trait caractéristique, ont la pâte et les surfaces internes et externes du même ton, tenant à la fois du rose et du jaune. La terre est relativement bien cuite et homogène et les tessons ne portent aucune trace de la coloration de surface en noir si usuelle et pouvant provenir de la projection de matières organiques (branchage vert) à la fin de la cuisson.

---

Grandeur naturelle.

---



M. DE PUYDT

**GISEMENT DU VICINAL**

**PLANCHE III**

## EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

---

### GISEMENT DU VICINAL.

- FIG. 1. — Deux parties, assez usées et décolorées, d'un tesson avec léger mamelon. Épaisseur : 0<sup>m</sup>005. Fosse IV.
- FIG. 2. — Extrémité d'une ornementation en arc de cercle, devant appartenir à un vase d'assez forte dimension. Épaisseur : 0<sup>m</sup>008. Fosse IX.
- FIG. 3. — Autre motif ornemental; ce tesson, mieux que d'autres, a conservé une partie de sa glaçure par lissage au moyen d'un corps dur. Épaisseur : 0<sup>m</sup>007. Fosse IV.
- FIG. 4 et 5. — Les deux échantillons proviennent du même vase et peuvent être juxtaposés, bien que les brisures soient anciennes. Ils donnent une ornementation intéressante et assez compliquée dont il sera parlé dans un travail spécial. Épaisseur : 0<sup>m</sup>008. Fosse IV.

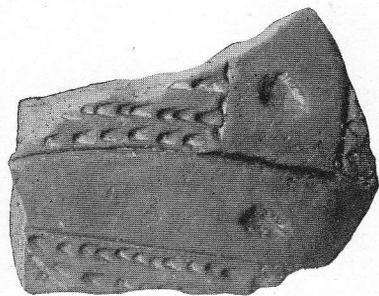
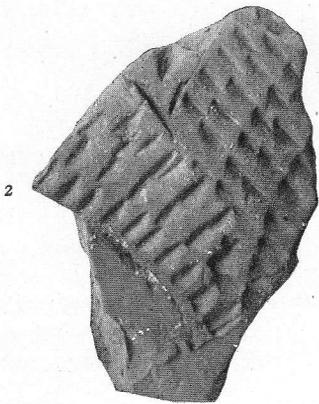
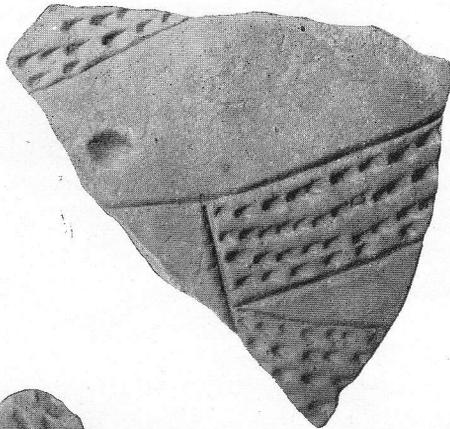
Toutes les pièces figurées sont d'une belle coloration noirâtre, extérieurement et intérieurement.

Les cassures montrent une terre grisâtre ou brun rouge, de facture soignée.

---

Grandeur réelle.

---



M. DE PUYDT

**GISEMENT DU VICINAL**